

Besançon, le 19 août 2025

Monsieur le Maire
Mairie
5 rue de La Mairie
25600 DAMBENOIS

Objet : Projet de modification simplifiée n°2 PLU

Nos réf :

Dossier suivi par Anne-Laure MOUGET ☎ 07 78 41 34 64 ✉ almouget@artisanat-bfc.fr

Monsieur le Maire,

Je fais suite au courrier en date du 10 juillet 2025, concernant le projet de modification simplifiée n°2 du PLU de votre commune dans le cadre de la mise en compatibilité avec le SCoT du Pays de Montbéliard.

À la suite de l'étude de votre projet par mes services, je n'ai aucune observation particulière et j'émet un avis favorable au projet.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, mes respectueuses salutations.

La Vice-Présidente de la CMAR-BFC,
Présidente de la CND du Doubs

Manuela MORGADINHO

✓ Certified by  yousign

Manuela MORGADINHO

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté • égalité • fraternité

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Adresse de correspondance : 65-69 rue Daubenton - BP 37451 - 21074 Dijon Cedex - Tél : 03 73 55 20 20

Siège : 65-69 rue Daubenton - 21000 Dijon - www.artisanat-bfc.fr - contact@artisanat-bfc.fr

Décret n° 2019 - 1196 du 19 novembre 2019 / SIRET : 130 026 073 00028 - APE 9411 Z